

DEVENIR PARENTS

Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation

Bertrand Geay, Pierig Humeau

Le Seuil | « Actes de la recherche en sciences sociales »

2016/4 N° 214 | pages 4 à 29

ISSN 0335-5322

ISBN 9782021295641

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-4-page-4.htm>

Pour citer cet article :

Bertrand Geay, Pierig Humeau, « Devenir parents. Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2016/4 (N° 214), p. 4-29.

DOI 10.3917/arss.214.0004

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Devenir parent



DÉCRIRE et prescrire.

Devenir parents

Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation

« Dieu les bénit et Dieu leur dit : "Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre !" ».

Traduction œcuménique de la Bible, Genèse 1, 28.

Peu de comportements sociaux semblent aujourd'hui aller autant de soi que celui consistant à vouloir « avoir un enfant ». D'un côté, l'accès à la procréation ou à l'adoption concerne une très forte majorité de la population (90 % des femmes et 84 % des hommes nés juste après la Deuxième Guerre mondiale¹) et s'impose comme norme partagée par la quasi-totalité des groupes sociaux. D'un autre côté, quand on interroge de futurs parents sur ce qui conditionne leur décision d'avoir un enfant², ces derniers évoquent une décision irréductible à des conditions sociales particulières. Dans toutes les catégories socioprofessionnelles, les enquêtés sont toujours plus nombreux à récuser que la situation financière du ménage, la taille du logement, la santé, la possibilité de faire garder les enfants ou le fait que l'homme ou la femme disposent d'un travail, aient pu influencer leur décision d'engendrer. Cadres supérieurs, employés, ouvriers ou chômeurs, chacun revendique donc le droit à sa reproduction.

Longtemps attribuée à l'influence des religions, et en particulier à celle de l'église catholique, cette norme sociale s'est perpétuée en France, alors même que les croyances et les pratiques religieuses y subissaient un recul sans précédent, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Avec l'extension du salariat et de la scolarisation, les bases du familialisme traditionnel se sont peu à peu effondrées³. La nouvelle morale familiale dominante, en même temps qu'elle a promu les droits des individus et réévalué les rapports

1. Selon Isabelle Robert-Bobée, près de 10 % des femmes nées en 1945 et 1953 n'ont jamais eu (ni adopté) d'enfants contre 14 % des hommes nés entre 1943 et 1951 (un décalage de deux années entre hommes et femmes étant introduit pour tenir compte de l'écart d'âge moyen à la naissance des enfants). Voir Isabelle Robert-Bobée, « Ne pas

avoir eu d'enfants : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés », INSEE, *France, portrait social*, 2006, p. 181-196.

2. La série de questions posée était : « Dans quelle mesure la décision d'avoir un enfant ou de ne pas avoir d'enfants dans les trois années à venir dépend-elle des facteurs

suivants : De votre situation financière ? De votre travail ? De votre logement ? De votre santé ? Du fait d'avoir un conjoint qui correspond mieux à votre attente ? Du travail de votre conjoint ? De la disponibilité d'un mode de garde pour les enfants ? De la possibilité de prendre un congé parental ? (Pas du tout, Un peu, Beaucoup, Énormément, N'est

pas concerné) », in *Première vague* (2005) de l'*Étude des relations familiales et inter-générationnelles (ERFI)*, version française de l'enquête *Generations and Gender Survey (GGS)*, réalisée par l'INSEE et l'INED.

3. Remi Lenoir, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.

entre les hommes et les femmes, a converti le devoir d'enfanter en un devoir du « désir d'enfant »⁴. Il s'est même constitué un culte contemporain de l'enfant⁵ en lien avec la diminution de la natalité, le recul du célibat définitif, le recul du nombre d'adultes sans descendance et les progrès de la programmation des naissances⁶. Ce culte s'est largement exprimé dans la littérature et trouve aujourd'hui un écho dans de nombreux films et émissions de télévision⁷. Bien plus que le mariage ou tout autre événement du cycle de vie, devenir parent pour la première fois marque la sortie de la jeunesse⁸. L'impératif social de la procréation⁹ n'a fait en quelque sorte que se recomposer. Est-ce à dire que cet impératif s'impose de la même façon à toutes et tous ?

Les sciences sociales ont traité cette norme sociale de façons très diverses. La psychologie clinique a beaucoup mobilisé la notion de « désir d'enfant », en l'imputant au désir d'immortalité, à l'angoisse et surtout en analysant les déterminations précoces de ce que chacun projette dans ses propres désirs d'enfant¹⁰. La démographie a surtout documenté les évolutions historiques de la natalité et les conditions matérielles de réalisation des intentions en matière de fécondité¹¹. La sociologie ne s'est que rarement intéressée aux ressorts sociaux de la reproduction biologique, contribuant en quelque sorte par omission, à la naturalisation du phénomène¹².

Il semble opportun aujourd'hui d'analyser les ressorts contemporains du « désir d'enfant » ou, pour le dire en termes plus sociologiques, des normes et des comportements en matière de reproduction, en prenant en compte des variables comme la profession et l'origine sociale, souvent absentes des réflexions sur les familles contemporaines¹³. L'enjeu est ainsi de saisir la place des rapports sociaux de classe et de sexe dans la construction du « désir d'enfant ». On insistera tout particulièrement ici sur l'articulation entre modes de socialisation,

trajectoires sociales et manières de parcourir et de clore le temps de la jeunesse, pour mettre au jour le système des oppositions entre classes de dispositions¹⁴ familiales liées à la position et à la trajectoire sociales. En replaçant les manières de devenir parent dans les relations qui unissent positions, trajectoires et dispositions à l'égard de la famille, il s'agira de réinsérer ce moment particulier de la vie dans les stratégies de reproduction, d'ascension ou de reclassement des individus et des couples, en fonction de l'histoire des individus et de leurs lignées¹⁵.

Dans un premier temps, dans le but de mettre en évidence les oppositions sociales qui structurent ces phénomènes, on examinera les principaux déterminants des variations sociales de l'âge au premier enfant¹⁶, à partir de l'Enquête histoire familiale (EHF) et la diversité sociale des conceptions de la famille et de la parentalité, à partir de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) [voir encadré « Les trois enquêtes complémentaires », p. 9-10]. Dans un deuxième temps, on proposera une approche synthétique de l'espace des différentes manières de devenir parents, en combinant une analyse des correspondances des déterminants sociaux des représentations de la famille, réalisée à partir de l'enquête ERFI, et une étude des trajectoires biographiques des cinquante familles de l'enquête Génération 2011 [voir encadré, p. 19].

Position sociale, trajectoire collective et cycle de vie

Comme l'ont relevé de nombreux travaux démographiques, l'âge au premier enfant varie en première approche en fonction du sexe et du diplôme de l'enquêté. À partir de l'enquête EHF retravaillée selon ces modalités, on trouve que 45 % des hommes qui

4. Laurence Gavarini, *La Passion de l'enfant*, Paris, Hachette Littérature, 2004. On pense également ici à la manière dont Pierre Bourdieu évoque la diffusion des valeurs de la petite bourgeoisie nouvelle, à travers le passage du « devoir » au « devoir de plaisir ». Voir Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

5. Marie-José Chombart de Lauwe, *Un monde autre : l'enfance*, Paris, Payot, 1971.

6. Henry Léridon, *Les Enfants du désir. Une révolution démographique*, Paris, Hachette, 1995 ; Arnaud Régnier-Lollier, *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Paris, INED, 2007.

7. Par exemple : « Le premier cri » (2006), « Le plan B » (2010), « Bébé » (2010), « Un heureux événement » (2011), « Au seuil de la vie » (2011), « Une folle envie » (2011), « 17 filles » (2011), « Genpin » (2012), « La stratégie de la poussette » (2013), mais également la série hebdomadaire « Baby-boom », diffusée sur TF1 puis sur NT1, ou encore

l'émission journalière « Les maternelles » diffusée sur France 5 depuis 2001.

8. Thierry Blöss et Isabelle Feroni, « Jeunesse : objet politique, objet biographique », *Enquête*, 6, 1991, p. 1-19 ; Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 143-154 ; Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 4^e éd., 2007 ; Gérard Mauger, « Les définitions sociales de la jeunesse. Discontinuités sociales et évolutions historiques », in Bernard Lorreyte (dir.), *Les Politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris, CIEM/L'Harmattan, 1989, p. 25-49.

9. On entendra ici par « impératif de procréation », celui d'avoir un enfant, que la filiation avec l'enfant soit biologique ou non. On emploiera aussi le terme de « fécondité » pour désigner le fait d'avoir un ou plusieurs enfants, qu'ils soient biologiques ou adoptés. On sait cependant qu'aujourd'hui c'est largement la parenté biologique qui s'impose

comme modèle et idéal de la parentalité. Pour une analyse des enjeux contemporains des parentés biologique, quotidienne et juridique et de leurs articulations, voir : Florence Weber, *Le Sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Aux Lieux d'être, 2005.

10. Notamment : Sigmund Freud, *L'Interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1976 [1899], p. 416 ; Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'angoisse (1962-1963)*, Paris, Seuil, 2004, p. 359-374.

11. Notamment : H. Léridon, *op. cit.* ; A. Régnier-Lollier, *op. cit.*

12. C'est sous l'angle historique ou dans l'étude du rapport au corps du nourrisson que les sciences sociales ont probablement le mieux éclairé la normativité sociale liée à la reproduction biologique. Voir par exemple : Jacques Gélis, Mireille Laget et Marie-France Morel, *Entrer dans la vie. Naissances et enfances dans la France traditionnelle*, Paris, Gallimard/Juillard, 1978 ; Paul Cesbron et

Yvonne Knibiehler, *La Naissance en Occident*, Paris, Albin Michel, 2004 ; Dominique Memmi, *La Revanche de la chair. Essai sur les nouveaux supports de l'identité*, Paris, Seuil, 2014.

13. Sur ce point, voir notamment le débat ouvert par Céline Bessière et Sibylle Gollac dans le compte-rendu de *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture* de François de Singly, *Sociologie du travail*, 55(4), 2013, p. 543-545.

14. Sur l'ethos d'un groupe social comme classe de dispositions, voir Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 88.

15. P. Bourdieu, *La Distinction...*, *op. cit.*, et *Le Sens pratique*, *op. cit.*

16. Ces exploitations quantitatives ont été menées au cours du projet « Pic-Enfant » : « Les conditions sociales et politiques de la naissance de l'enfant. Trajectoires socio-professionnelles, systèmes de valeurs et rapports aux institutions », financé par la région Picardie, Université d'Amiens.

ont eu un premier enfant au cours des trois dernières années l'ont eu après 30 ans contre 29 % des femmes. De même, on repère un effet attendu de l'âge de fin de scolarisation : on va de 34 % de premières naissances « tardives » chez ceux qui ont terminé leur scolarité à moins de 20 ans à 59 % chez ceux qui l'ont terminé à 25 ans et plus.

La prise en compte de l'origine et de la position sociales permet de compléter cet examen des corrélations entre propriétés de trajectoire et âge au premier enfant. Ainsi, seulement 31 % des enfants d'ouvriers et 34 % des enfants d'employés ont eu un enfant après 30 ans contre 38 % des enfants de membres des professions intermédiaires, 42 % des enfants d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 46 % des enfants de cadres supérieurs¹⁷. Les écarts apparaissent plus importants encore lorsque l'on prend en compte le groupe professionnel du répondant : on va de 33 % de premières naissances tardives chez les enquêtés ouvriers à 61 % chez les enquêtés cadres¹⁸.

Il faut ici souligner que les variables utilisées, largement corrélées entre elles, ont bien des effets statistiques partiellement distincts sur l'âge au premier enfant. Par exemple, la proportion de naissances tardives passe, chez les hommes, de 32 % chez les employés fils d'employé à 40 % chez les employés fils de cadre, et de 54 % chez les cadres fils d'employé à 66 % chez les cadres fils de cadre. Il en va ainsi dans la majorité des cas : une personne en ascension sociale sera le plus souvent plus précoce que les autres membres de son groupe d'appartenance ; et un agent social en déclin aura le plus souvent un premier enfant plus tardivement.

L'intrication des effets de ces variables atteste de logiques qui débordent des simples contraintes matérielles liées à la durée des études et relèvent d'une différenciation des pratiques liée à la dynamique d'ensemble des trajectoires des individus. Tout se passe comme si, le plus souvent, les hommes et les femmes dont la position sociale diffère de celle de leurs parents réalisaient un compromis entre les usages en vigueur dans leur milieu d'origine et ceux en vigueur dans leur nouveau milieu d'appartenance. Les cas de très grande mobilité ascendante semblent néanmoins relever d'un modèle inverse. Par exemple, la proportion de naissances après l'âge de 30 ans passe, chez les femmes, de 55 % chez les cadres filles de cadre à 63,2 %

chez les cadres filles d'ouvrier. Les fortes mobilités vont de pair avec une rupture intergénérationnelle. La traversée ascendante de l'espace social, en particulier dans le cas des études longues réalisées dans des conditions matérielles difficiles, suppose en un sens un surcroît de dispositions ascétiques où les valeurs laborieuses du milieu d'origine trouvent à s'exprimer ; mais elle conduit dans le même temps à une prise de distance radicale avec les usages qui organisaient le cycle de vie dans le milieu d'origine. Si l'on ne dispose pas d'effectifs suffisants pour tester l'hypothèse symétrique – selon laquelle le déclin radical irait de pair avec des grossesses relativement plus précoces –, on peut penser que, dans ce cas aussi, il peut exister des manières singulières d'inventer son propre style de vie, la reproduction biologique pouvant accompagner une forme d'abandon des stratégies de lutte contre le déclassement¹⁹.

Dans la même perspective, attentive à la normativité associée aux positions et aux trajectoires, l'usage de la nomenclature PCS en 24 postes de l'INSEE, rarement mobilisée pour l'étude de ce phénomène, permet d'appréhender la différenciation sociale des pratiques à une échelle beaucoup plus fine. On va ainsi de 8 % de plus de 30 ans chez les parents inactifs²⁰ à 68 % chez les parents chefs d'entreprise, en passant par les parents employés de commerce (18 %), ouvriers non qualifiés (27 %) et, à l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, professions libérales (67 %) [voir graphique 1, p. 11].

Le croisement entre le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et l'âge au premier enfant est ici indispensable. Chez les hommes, la proportion de premières naissances après l'âge de 30 ans va de 77 % pour les professions libérales à 33 % pour les ouvriers non qualifiés ; et chez les femmes, de 62 % pour les cadres d'entreprise à 14 % chez les employées de commerce. Ce pourcentage est particulièrement bas chez les femmes inactives (5 %), la plupart femmes au foyer, dont on sait qu'elles sont surreprésentées dans les catégories les plus populaires. Il ne saurait bien sûr être question de suggérer que c'est l'inactivité qui conduit en elle-même à la grossesse précoce. C'est là encore la trajectoire d'ensemble qui doit être mobilisée. Autrement dit, c'est en considérant à la fois les faibles ressources qu'obtiennent les femmes peu diplômées sur le marché du travail, la division sexuée du travail domestique et le statut social auquel donne accès la maternité

17. Pour faciliter la lecture, dans la suite du texte, on désigne les différentes catégories étudiées sans rappeler chaque fois que les analyses réalisées portent délibérément sur des populations de parents et non sur l'ensemble de la population. L'origine sociale est caractérisée par la PCS du père de l'enquêté.

18. Ces chiffres doivent être considérés avec davantage de précaution que ceux sur l'origine sociale. On n'accède pas au statut de cadre au même âge qu'au statut d'ouvrier : il faut avoir fini des études plus longues et, éventuellement, être passé par des statuts moins valorisés en début de carrière. Par construction, parmi les jeunes parents, les

cadres sont donc nécessairement plus âgés que les ouvriers. On ne sait pas si les jeunes pères ouvriers connaîtront ou non une ascension sociale par la suite.

19. Pierre Bourdieu, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 15(1), 1974, p. 3-42 ; Paul Pasquali, « Les déplacés de l'ouverture

sociale ». *Sociologie d'une expérimentation scolaire*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 2010, p. 86-105.

20. L'exploitation de la base à un niveau plus détaillé montre qu'il s'agit le plus souvent de jeunes parents au foyer (seulement 13 % d'étudiants dans la catégorie des parents inactifs).

dans des catégories modestes elles-mêmes souvent d'origine modeste que l'on comprend la logique spécifique qui prévaut dans de tels cas. Dans une autre perspective méthodologique, qui s'intéressait aux écarts au sein des unions, Michel Bozon a montré que les femmes des classes populaires « consentent » davantage à un écart d'âge important avec leur conjoint, l'homme assurant en quelque sorte une forme de domination par l'âge lorsque la femme est communément représentée comme accédant plus rapidement à la maturité post-adolescente²¹.

La distribution des écarts que nous constatons suggère que les normes relatives à l'entrée dans la vie adulte varient non seulement selon la position sociale mais en fonction des relations que les différents groupes sociaux entretiennent avec la reproduction sociale²² et, en particulier, à la place que prend l'institution scolaire dans leurs stratégies de reproduction.

Des positions aux prises de position sur la famille

Dès lors, il ne s'agit plus seulement d'établir les caractéristiques sociodémographiques des individus qui deviennent parents. Il convient de s'intéresser à leurs dispositions à l'égard de la famille et, en particulier, à leurs représentations des conditions à réunir pour élever des enfants, des rapports entre hommes et femmes au sein du couple et de la stabilité familiale. L'exploitation secondaire de l'enquête ERFI permet précisément d'interroger les déterminants sociaux et genrés des représentations associées à la famille. Cette enquête comporte en effet plusieurs questions interrogeant le degré d'accord ou de désaccord des répondants avec des assertions telles que « Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants », « Pour s'épanouir, un homme doit avoir des enfants », « Pour grandir en étant heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère ». Les réponses à de telles questions n'informent pas sur les pratiques réelles des répondants mais permettent de dresser un tableau assez large des différentes dimensions des représentations de la famille.

Les résultats [voir tableaux 1 et 2, p. 12-13] font apparaître que les hommes se disent généralement plus attachés que les femmes à la famille hétérosexuelle stable et à l'entraide intergénérationnelle. Ils sont ainsi

un peu plus nombreux que les femmes (+11 points) à penser que « les enfants ont besoin d'un père et d'une mère » ; ils déclarent plus souvent (+4 points) que « les grands-parents doivent s'occuper de leurs petits-enfants si les parents ne sont pas en mesure de le faire ». On peut penser qu'ils légitiment davantage l'existence de rôles différenciés et complémentaires au sein de la sphère domestique en s'accordant plus souvent sur le fait que « s'occuper de sa maison ou de sa famille est aussi épanouissant que travailler pour gagner de l'argent » (+6 points)²³. Les réponses des femmes suggèrent quant à elles leur plus grand attachement à leur propre autonomie financière : elles déclarent ainsi plus souvent que les hommes (+13 points) qu'il est souhaitable que les femmes puissent « décider comment dépenser l'argent qu'elles ont gagné sans avoir à demander l'accord de leur conjoint ». Cette différence s'élève à 33 points entre hommes et femmes cadres. Enfin, le divorce leur apparaît plus souvent comme une option envisageable si « les gens sont malheureux en couple [...] même s'ils ont des enfants » (+7 points).

Les représentations de la famille se différencient également en fonction de la position sociale des répondants, selon des oppositions proches mais nettement plus marquées que selon le sexe [voir tableaux 1 et 2, p. 12-13]. Ainsi, les catégories sociales les plus élevées s'opposent aux catégories les plus populaires par une relativisation de l'importance que constitue le fait d'avoir un enfant pour réussir sa vie (par exemple, chez les hommes, 24 % des cadres pensent que c'est important pour une femme, 28 % que c'est important pour un homme, contre 41 et 40 % des ouvriers ; chez les femmes, respectivement ces pourcentages atteignent 26 et 19 % chez les cadres et 48 et 39 % chez les ouvrières). De la même façon, l'idée que le mariage est un lien pour la vie et l'importance qu'un enfant grandisse au sein du même foyer que son père et sa mère (ou sinon plutôt avec sa mère) sont nettement moins mises en avant par les cadres supérieurs et les professions intermédiaires que par les ouvriers et les employés. Cependant, les effets de la catégorie sociale et du sexe se croisent de façon complexe. Ainsi 66 % des hommes cadres et 47 % des femmes cadres pensent qu'un enfant a besoin d'un foyer avec son père et sa mère contre 77 % des ouvriers et 66 %

21. Michel Bozon, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45(2), 1990, p. 327-360 ; et « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie. II. Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Popula-*

tion, 45(3), 1990, p. 565-602.

22. Thierry Blöss (dir.), *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001 ; Leonore Davidoff et Catherine Hall, *Family Fortunes. Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise (1780-1850)*, Paris, La Dispute, 2014.

23. Les opinions sur cette affirmation sont cependant délicates à interpréter :

elles peuvent également correspondre à une valorisation des gratifications apportées par l'investissement dans la sphère familiale par rapport à celles obtenues au sein de la sphère professionnelle. Cette valorisation peut être reprise à leur compte par des enquêtés hommes pour valoriser leur propre investissement masculin dans la sphère domestique et un éventuel

désinvestissement de leur carrière professionnelle. Sur les difficultés d'interprétation des réponses à ce type de question dans les enquêtes quantitatives, voir Céline Bessière et Frédérique Houseaux, « Suivre des enquêtés », *Genèses*, 29, 1997, p. 100-114.

Trois enquêtes complémentaires

Pour rendre compte des différenciations sociales de l'âge au premier enfant, on a réalisé une exploitation secondaire de l'Enquête histoire familiale (EHF, 1999) dont les effectifs sont suffisamment importants pour tester les corrélations entre âge au premier enfant, sexe et PCS du répondant et de son conjoint, PCS de leurs parents, département de résidence et nationalité. Non renseignée comme telle dans l'enquête, la variable dite de « l'âge au premier enfant » a été construite en soustrayant l'âge du premier enfant de l'âge du répondant. Pour réduire au maximum les biais possibles dans la détermination des caractéristiques sociales des répondants, une partie des répondants ayant eu leur premier enfant il y a longtemps, un filtre a été appliqué afin de ne conserver que les hommes et les femmes qui ont eu leur premier enfant il y a moins de trois ans (n = 15 586 individus). Ce choix exclut une partie des enfants adoptés, dont la part est cependant réduite au sein de la population enquêtée (en 2003, selon les données de l'INED¹, on compte 4 500 adoptions pour 761 000 naissances, et ce rapport a sans doute encore baissé en raison du déclin récent des adoptions internationales²). Les distributions obtenues ne permettent pas de décrire l'âge au premier enfant des différents groupes sociaux au sein de la population générale dans la mesure où la PCS peut encore largement évoluer après la naissance du premier enfant³. Cette méthode permet en revanche de traiter les différentes caractéristiques des enquêtés comme des propriétés de trajectoire au moment où ils deviennent parents.

La variable de l'âge au premier enfant a été construite en procédant à des regroupements par tranches d'âge de cinq années (« âge quinquennal ») puis, après examen systématique des tris croisés résultants de l'utilisation de l'« âge quinquennal », par « âge dichotomique »⁴ (modalités : « entre 15 et 29 ans » et « 30 ans et plus »), ce partage étant à la fois le plus proche de l'âge moyen et celui qui s'avère le plus clivant socialement.

L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI, 2005) a également fait l'objet d'une exploitation secondaire dans la mesure où elle permet de croiser des variables sociodémographiques et des variables relatives aux valeurs et représentations de la famille. L'enquête portait initialement sur 9 957 individus. Pour ne faire là aussi porter l'analyse que sur les propriétés sociales des individus devenus parents et raisonner sur des générations comparables, on n'a conservé que les enquêtés ayant au moins un enfant et âgés de 18 à 45 ans soit 2 708 personnes. Après examen systématique des tris croisés, on a retenu pour la présentation les pourcentages obtenus à la modalité de réponse la plus clivante aux questions d'opinion (« d'accord »), dans le but de fournir un maximum de données agrégées, avant de procéder à une analyse des correspondances multiples prenant en compte l'ensemble des modalités de réponse. Pour ERFI comme pour EHF, l'analyse porte sur les individus et leurs propriétés, sans tenir compte de leur situation matrimoniale ; les données disponibles ne permettent pas d'identifier les cas d'homoparentalité.

Dans ce texte, on mobilise enfin une étude longitudinale par observations et entretiens. Baptisée Génération 2011 et réalisée par Bertrand Geay dans le cadre du projet ANR « Venir au monde », elle porte sur cinquante familles de conditions sociales très diverses et dont un enfant est né en 2011. L'enquête visait moins la représentativité de la population qu'une grande diversité sociale, familiale et géographique. On a donc tout d'abord recherché une série de lieux d'enquête (quatre maternités et trois antennes de la Protection maternelle et infantile – PMI) où pouvaient être contactés des publics socialement diversifiés, en région parisienne et dans deux autres régions, en déterminant progressivement la liste des institutions contactées de façon à assurer une représentation de l'ensemble des couches de la population. On a dans le même temps fait varier le type de service contacté (préparation à l'accouchement, suites de couches et grossesses pathologiques en maternités ; pré- et postnatal en PMI) de façon à collecter

des éléments relatifs aux différents types de prise en charge des familles et aux contextes institutionnels qui leur sont liés. En complément des entretiens, des observations ont été réalisées en salles d'attente de PMI, au sein de groupes de préparation à l'accouchement et dans les services des maternités : salles d'attente, services de grossesses pathologiques et de suites de couches, salles de naissance. Quelques entretiens avec des professionnels ont également été conduits (sages-femmes et professionnelles de PMI). Pour toute cette partie de l'enquête (35 familles), les jours de prise de contact ont été choisis au hasard et, ces jours-là, l'enquête était directement proposée à la totalité des familles rencontrées. Par ailleurs, des sages-femmes libérales et des associations ont été sollicitées pour assurer la représentation de groupes sociaux qui demeuraient absents de notre population d'enquête en dépit de leur intérêt sous l'angle de leurs rapports aux normes (futurs parents réfractaires aux normes relatives à l'accouchement, familles de la bourgeoisie catholique traditionnelle, familles homoparentales). Le recrutement s'effectuait alors par l'intermédiaire des professionnels ou des structures concernés (15 familles). Il a été clôturé lorsque l'effectif de 50 bébés nés vivants a été atteint. Les entretiens utilisés ici ont été réalisés pendant la grossesse ou au moment de la naissance, deux mois après la naissance et un an après la naissance. Ils ont permis de collecter de nombreuses informations non seulement sur les biographies des pères et des mères mais aussi sur l'anticipation de la naissance, l'accouchement et la vie de famille au cours des premiers mois de la vie de l'enfant.

Les résultats des trois enquêtes ont d'abord été construits et explorés en parallèle, en procédant par allers-retours permettant « de construire » et « d'approfondir » les hypothèses. Ainsi, pour chacune des enquêtes quantitatives, on a notamment procédé à une série de comparaisons systématiques en fonction de l'appartenance sociale, du sexe et de l'origine sociale, dans l'objectif de saisir les principes qui différencient les manières de devenir parents. L'enquête qualitative

a été exploitée en comparant dans un premier temps les 35 premières familles entre elles, puis l'ensemble des 50 familles, afin de situer les cas plus atypiques dans l'espace des différenciations selon la position et la trajectoire sociales. On a pu de cette façon approfondir l'interprétation des analyses statistiques, en repérant des types de récits biographiques, de discours et de pratiques se rapprochant et s'opposant entre eux selon des logiques proches de celles repérées par l'analyse quantitative, mais en intégrant au modèle tout ce qui relève de l'économie temporelle des trajectoires, de la production des liens familiaux et du rapport aux institutions. En retour, on a pu repérer au sein des cinquante familles celles qui exprimaient de la façon la plus typique les oppositions révélées par l'analyse statistique et celles qui, au contraire, occupaient une position quasi-centrale dans cet espace d'oppositions.

1. Juliette Halifax et Catherine Villeneuve-Gokalp, « L'adoption en France : qui sont les adoptés, qui sont les adoptants ? », *Population et Sociétés*, 417, 2005, p. 1-4.

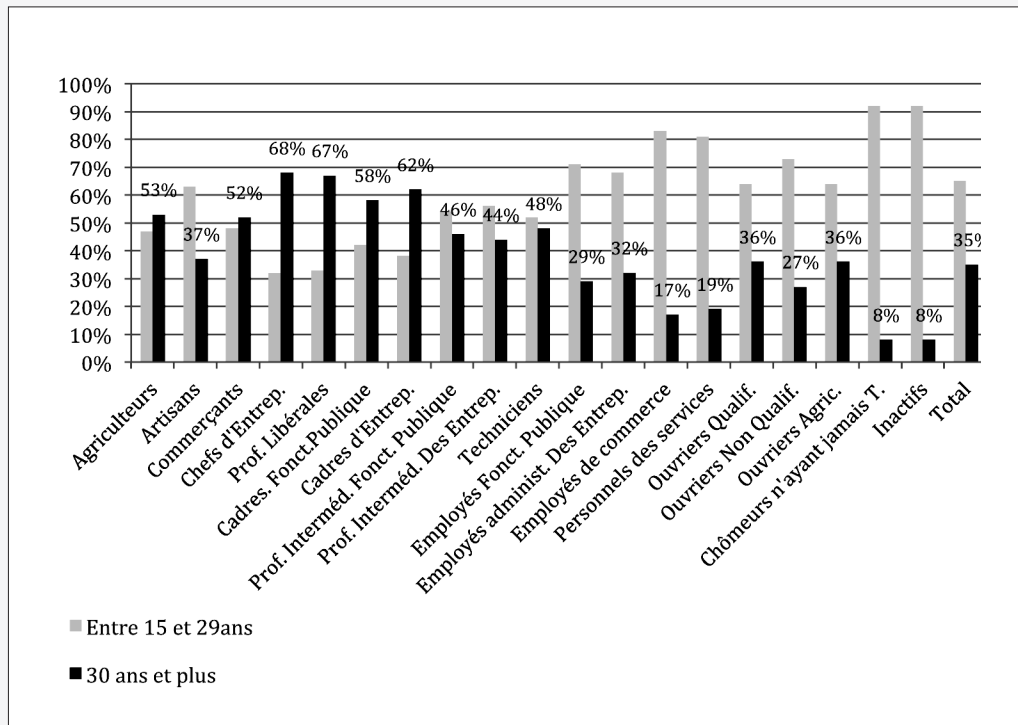
2. Jean-François Mignot, « L'adoption internationale dans le monde : les raisons du déclin », *Population et Sociétés*, 519, 2015, p. 1-4.

3. Par exemple, les enquêtés ouvriers qui deviendront artisans plusieurs années après la naissance de leur premier enfant sont ici comptabilisés comme ouvriers. Et, dans la mesure où de nombreux artisans ont commencé comme ouvriers, l'âge moyen au premier enfant de tous les individus qui, au sein d'une même génération, deviendront artisans sera en définitive plus faible que l'âge moyen au premier enfant de ceux qui sont artisans au moment où naît leur premier enfant. Voir Laurent Toulemon, « Situation professionnelle et comportements familiaux des indépendants », *Économie et statistique*, 319-320, 1998, p. 29-51.

4. Ainsi, cet âge dichotomique peut être utilisé à la façon d'un score (par exemple la proportion de naissances tardives) ce qui permet de classer rapidement les modalités de variables comportant un grand nombre d'items (par exemple le score des naissances tardives par PCS détaillée).

Graphique 1

Âge au premier enfant par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Base Pic-Enfant, Bertrand Geay, Pierig Humeau et Sylvain Thine, à partir d'EHF (1999), Effectif : 14 105 individus (1 481 réponses manquantes parmi les 15 586 individus de la base).

Champ : Population (hommes et femmes) ayant eu leur premier enfant il y a moins de trois ans.

Tableau 1

Les représentations de la famille selon la catégorie socioprofessionnelle (hommes)

	Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants	Pour s'épanouir, un homme doit avoir des enfants	S'occuper de sa maison ou de sa famille est aussi épanouissant que travailler pour gagner de l'argent	Les femmes devraient pouvoir décider comment dépenser l'argent qu'elles ont l'accord de leur conjoint	Pour grandir et être heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère	Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père	Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants	Une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme	Un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille	Le mariage est un lien pour la vie qui ne devrait jamais être rompu	Les grands-parents doivent s'occuper de leurs petits-enfants si les parents ne sont pas en mesure de le faire	Quand les enfants ont 18 ou 20 ans, ils doivent vivre de façon autonome, s'ils en ont les moyens	Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels	Il est important pour ceux qui font un mariage civil un mariage religieux
Agri. Art. Com.	42 %	38 %	46 %	36 %	56 %	12 %	54 %	25 %	18 %	31 %	39 %	29 %	19 %	25 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	24 %	28 %	38 %	49 %	66 %	9 %	52 %	21 %	11 %	24 %	30 %	25 %	24 %	23 %
Professions intermédiaires	29 %	31 %	45 %	46 %	60 %	8 %	58 %	22 %	13 %	24 %	27 %	22 %	28 %	20 %
Employés	38 %	40 %	43 %	41 %	66 %	16 %	53 %	25 %	16 %	34 %	39 %	35 %	28 %	19 %
Ouvriers	41 %	40 %	52 %	35 %	77 %	15 %	58 %	29 %	23 %	42 %	43 %	36 %	23 %	23 %
Personnes sans activité professionnelle	41 %	45 %	36 %	32 %	77 %	32 %	50 %	41 %	32 %	54 %	36 %	41 %	28 %	32 %
Ensemble des hommes	35 %	36 %	46 %	40 %	69 %	13 %	56 %	26 %	18 %	34 %	36 %	30 %	25 %	22 %

Champ : Population hommes de 18 à 45 ans. Effectif : 1 090 individus. 14 tableaux différents sont ici agrégés. L'effectif dans chacun des cas est compris entre 138 (« Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père ») et 754 individus (« Pour grandir et être heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère »).

Lecture : À la question « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec "Pour s'épanouir, un homme doit avoir des enfants" », 42 % des agriculteurs/artisans/commerçants et chefs d'entreprise déclarent être d'accord. 35% de l'ensemble des hommes déclarent être d'accord.

Note : L'usage de la nomenclature PCS à un niveau regroupé (6 postes) tient aux effectifs de l'enquête.

Tableau 2

Les représentations de la famille selon la catégorie socioprofessionnelle (femmes)

Agri. Art. Com.	45 %	45 %	40 %	45 %	59 %	10 %	47 %	19 %	24 %	31 %	38 %	21 %	17 %	22 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	26 %	19 %	30 %	72 %	47 %	11 %	54 %	21 %	10 %	28 %	24 %	18 %	28 %	23 %
Professions intermédiaires	26 %	21 %	28 %	58 %	51 %	9 %	63 %	16 %	8 %	24 %	22 %	19 %	30 %	14 %
Employés	42 %	35 %	40 %	52 %	59 %	19 %	64 %	27 %	21 %	32 %	33 %	28 %	27 %	27 %
Ouvriers	48 %	39 %	50 %	46 %	66 %	18 %	71 %	38 %	28 %	44 %	37 %	33 %	37 %	32 %
Personnes sans activité professionnelle	48 %	40 %	57 %	49 %	69 %	34 %	63 %	34 %	31 %	45 %	44 %	35 %	30 %	36 %
Ensemble des femmes	39 %	32 %	40 %	53 %	58 %	20 %	63 %	25 %	19 %	33 %	32 %	26 %	29 %	25 %

Champ : Population femmes de 18 à 45 ans. Effectif : 1 618 individus. 14 tableaux différents sont ici agrégés. L'effectif dans chacun des cas est compris entre 290 (« Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père ») et 1 015 individus (« Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants »).

Lecture : A la question « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec "Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants" », 45 % des agricultrices/artisanes/commerçantes et chefs d'entreprise déclarent être d'accord. 39 % de l'ensemble des femmes déclarent être d'accord.

Note : L'usage de la nomenclature PCS à un niveau regroupé (6 postes) tient aux effectifs de l'enquête.

Les représentations de la famille selon le niveau de diplôme de la mère du répondant et celui du répondant

Diplôme le plus élevé de la mère du répondant	Diplôme le plus élevé du répondant	Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants	Pour s'épanouir, un homme doit avoir des enfants	S'occuper de sa maison ou de sa famille est aussi épanouissant que travailler pour gagner de l'argent	Les femmes devraient pouvoir décider comment dépenser l'argent qu'elles ont gagné sans avoir à demander l'accord de leur conjoint	Pour grandir et être heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère	Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père	Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants	Une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme	Un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille	Le mariage est un lien pour la vie qui ne devrait jamais être rompu	Les grands-parents doivent s'occuper de leurs petits-enfants si les parents ne sont pas en mesure de le faire	Quand les enfants ont 18 ou 20 ans, ils doivent vivre de façon autonome, s'ils en ont les moyens	Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels	Il est important pour ceux qui font un mariage civil de faire également un mariage religieux
Inférieur au bac	Inférieur au bac	45 %	40 %	48 %	44 %	69 %	20 %	62 %	31 %	25 %	40 %	41 %	36 %	28 %	28 %
	Bac ou plus	33 %	30 %	35 %	50 %	57 %	12 %	57 %	17 %	14 %	28 %	27 %	18 %	26 %	20 %
Bac ou plus	Inférieur au bac	24 %	28 %	39 %	54 %	59 %	13 %	67 %	30 %	28 %	28 %	30 %	35 %	26 %	13 %
	Bac ou plus	20 %	19 %	35 %	62 %	51 %	8 %	58 %	20 %	8 %	25 %	20 %	19 %	27 %	22 %
Ensemble	37 %	33 %	41 %	49 %	62 %	15 %	60 %	24 %	18 %	33 %	33 %	27 %	27 %	24 %	

Champ : Hommes et femmes âgés de 18 à 45 ans. Effectif : 2 363 individus. 14 tableaux à triples croisements sont ici agrégés. L'effectif dans chacun des cas est compris entre 358 (Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père) et 1 454 individus (Pour grandir et être heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère).

Lecture : À la question « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec : "Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants" », 45 % des répondants dont la mère à un niveau inférieur au bac, eux-mêmes ayant un niveau inférieur au bac, déclarent être d'accord. 37 % de l'ensemble des répondants (toutes trajectoires scolaires confondues) sont eux aussi d'accord.

Sources des tableaux 1 à 3 : Base Pic-Enfant, Bertrand Geay, Pierig Humeau et Sylvain Thine, à partir d'ERFI, 2005.

Pour chacune des questions d'opinion posées, les répondants à l'enquête pouvaient répondre : « d'accord », « ni d'accord ni pas d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas d'accord » ou « ne sait pas ». On ne présente dans ces tableaux récapitulatifs que le pourcentage de répondants « d'accord » avec la proposition formulée dans la question.

des ouvrières : à sexe égal, les catégories supérieures semblent un peu moins attachées au modèle de la famille hétérosexuelle stable, mais les ouvrières n'y sont pas plus attachées que les hommes cadres, et les employées encore moins (59 %). Dans les catégories les mieux dotées en capital culturel et économique, l'attachement à la stabilité familiale semble mis en concurrence avec d'autres principes moraux, tels que l'autonomie des individus constituant l'unité familiale, et en particulier l'autonomie des femmes. Par exemple, ce sont également au sein de ces catégories que les hommes valorisent le plus le fait que la femme dispose de son argent à elle (49 % chez les hommes cadres contre 35 % chez les ouvriers, 72 % chez les femmes cadres contre 46 % chez les ouvrières) et qui adhèrent le moins à l'idée que l'on puisse s'épanouir autant en s'occupant de son foyer qu'en gagnant de l'argent au travail (38 % contre 52 %).

Le niveau des salaires dans ces différentes catégories et le coût des modes de garde expliquent en grande partie les différences d'opinion constatées – les hommes et femmes de milieux populaires faisant en un sens de nécessité vertu, en valorisant l'utilité du travail domestique²⁴. Mais c'est aussi en leur sein que les enquêtés mettent le plus en avant la capacité des mères à élever seules leurs enfants (« si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère qu'avec son père », « une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme »)²⁵. Et au-delà des aspects les plus matériels des conditions de vie, c'est là aussi d'une manière particulière de construire son existence et de faire famille dont il est question. Les catégories populaires, au sein desquelles les aspirations scolaires se sont largement diffusées²⁶, se distinguent malgré tout des catégories les plus scolarisées par des manières différentes d'envisager « l'entrée dans la vie »²⁷. Ainsi, les distributions constatées suggèrent²⁸ que plus l'on va du côté des fractions les plus démunies, plus l'autonomie doit aussi se conquérir par l'établissement d'une nouvelle unité familiale (comme on le voit au fait d'attacher une importance particulière à la prise d'autonomie des 18-20 ans et à la parentalité, pour

l'épanouissement des hommes comme des femmes), unité familiale qu'il faudrait ensuite préserver à tout prix, tant sa division peut avoir des conséquences économiques et matérielles graves. Les relations de parenté élargies y sont quant à elles conçues à travers les services rendus entre générations (comme le fait que les grands-parents s'occupent des petits-enfants). L'opposition entre ces représentations de la famille est donc moins affaire de traditionalisme ou de modernisme que de rapports différents à l'accès à un statut social et à la reproduction sociale²⁹. En un sens, la famille est ici le moyen de l'autonomie, une manière de « faire sa place » et d'affirmer son rapport à l'existence³⁰, alors que chez les hommes et les femmes des classes dominantes, qui disposent de revenus plus importants et ont été plus durablement individualisés par l'école, l'autonomie est conçue sur un mode plus individuel.

Un examen approfondi des distributions de ces représentations par catégorie socioprofessionnelle révèle un autre principe d'opposition, non plus en fonction du volume des ressources économiques et culturelles, mais en fonction de la structure de ces ressources. Ainsi, les professions intermédiaires se distinguent par une distance particulièrement affirmée aux rôles sexués repérable aux faibles pourcentages des opinions en faveur de l'investissement dans la sphère domestique ou de la garde de l'enfant par la mère en cas de divorce. À l'inverse, les agriculteurs, petits commerçants et artisans, en particulier les hommes, sont beaucoup plus réservés à l'égard du travail des mères de jeunes enfants et de l'autonomie financière des femmes. Cette opposition entre le pôle culturel et le pôle économique des classes moyennes se retrouve dans l'importance accordée par les uns et par les autres au fait d'avoir des enfants ou à la stabilité conjugale. Le mode de reproduction à composante scolaire, dont les fractions cultivées des classes moyennes sont tout particulièrement dépendantes, induit une valorisation de l'autonomie individuelle largement en concurrence avec les formes de division sexuelle du travail qui caractérisent toujours l'univers familial. À l'inverse, au pôle économique des classes moyennes, même si les conjoints travaillent moins souvent que par le passé

24. Renaud Orain, « La Naissance du foyer ? Conditions matérielles des entrées dans les carrières parentales et de l'accueil du premier enfant en France à la fin du XX^e siècle », thèse de doctorat de sociologie, Saint-Denis, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2007 ; Ana Perrin-Heredia, « Le "choix" en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 199, 2013, p. 46-67.
25. L'observation du règlement judiciaire des séparations conjugales montre à l'inverse

l'attachement des classes supérieures au principe juridique de « coparentalité » qui, dans les faits, réduit les possibilités d'autonomisation des femmes après la séparation sans les exonérer de la prise en charge quotidienne des enfants. Voir Le Collectif Onze, *Au tribunal des couples, Enquête sur des affaires familiales*, Paris, Odile Jacob, 2013.

26. Tristan Poullaouec, « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et statistique*, 371, 2004, p. 3-22.

27. O. Galland, *op. cit.*

28. Rappelons que l'enquête utilisée ici ne permet pas de distinguer les fractions les plus précaires des classes populaires dont on a auparavant montré qu'elles se distinguaient fortement des catégories les plus scolarisées des classes populaires. L'analyse relationnelle, en mettant en opposition les pratiques et opinions des classes dominantes et celles des classes populaires, fait passer au second plan les transformations intervenues au sein du monde ouvrier et remplace en quelque sorte au premier plan

l'opposition entre le pôle cultivé des classes dominantes et les fractions les plus précaires des classes populaires.

29. On sait par ailleurs que, du point de vue des pratiques familiales, le monde ouvrier a connu de longue date une désacralisation de nombreux interdits et une forme de laïcisation de la vie morale. Voir Olivier Schwartz, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990, p. 90.

30. Pierre Bourdieu, *Méditations Pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, chap. 6.

dans la même unité économique³¹ et si la baisse de la nuptialité ainsi que la montée des divorces et des séparations valent aujourd'hui également pour ces milieux³², la distance à la culture scolaire, la valorisation de l'esprit d'entreprise et la nécessité de faire perdurer la « boîte », la « ferme » ou la « boutique » portent autant à conserver ses distances avec l'égalitarisme sexuel qu'à affirmer une priorité de la stabilité familiale sur l'autonomie individuelle. Style familial et ethos de classe sont indissociables³³.

L'origine sociale a aussi un effet sur les représentations de la famille. L'exploitation de l'enquête ERFI permet par exemple de montrer que parmi les hommes et les femmes qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat, 45 % de ceux dont la mère a aussi un diplôme inférieur au baccalauréat sont d'accord avec l'opinion selon laquelle « pour s'épanouir une femme doit avoir des enfants » alors que ce n'est le cas que de 24 % de ceux dont la mère a un diplôme au moins égal au baccalauréat [voir tableau 3, p. 14]. Des différences similaires s'observent en ce qui concerne l'importance accordée au fait d'avoir un enfant pour l'épanouissement d'un homme. Comme pour l'âge au premier enfant, le rapport à la famille se transmet, en se combinant aux normes du milieu auquel on appartient ou auquel on se destine.

L'espace des prises de position sur la famille

Les variables de sexe, de diplôme, de position et de trajectoire sociale interviennent ainsi de façon déterminante sur l'âge au premier enfant et sur les représentations de la famille³⁴. Toutefois, elles n'agissent pas de manière indépendante. Elles révèlent en réalité un espace de différenciations sociales dans les représentations de ce qu'est faire famille, espace que l'on se propose d'approcher par une analyse des correspondances multiples réalisée à partir de l'enquête ERFI et par une étude comparative des biographies des familles de l'enquête Génération 2011.

L'analyse factorielle permet de révéler l'espace des proximités et des oppositions entre représentations de la famille, et d'étudier les correspondances entre cet espace des prises de position et celui des propriétés objectives des répondants à l'enquête [voir graphiques 2, 3 et 4, p. 22-23]. Le premier axe de l'ACM oppose, en allant du pôle ouest au pôle est du premier plan factoriel, les enquêtés

exprimant un attachement à la stabilité des unions et à la complémentarité des rôles sexués (mariage comme un lien pour la vie, hostilité à la monoparentalité, au travail des mères de jeunes enfants et aux droits des homosexuels) aux enquêtés exprimant des opinions médianes sur ce type de questions (plutôt en faveur d'un foyer avec un père et une mère ainsi qu'au mariage comme lien pour la vie, mais aussi favorables aux droits des homosexuels et à la monoparentalité). Il apparaît corrélé avec le niveau de diplôme, l'âge au premier enfant, le revenu et la position occupée dans l'espace social, avec à l'ouest les moins diplômés, ceux ayant un enfant plus précocement et occupant les positions les plus précaires et à l'est les plus diplômés, ceux ayant un enfant plus tardivement et disposant d'un revenu et d'une position relativement élevés.

Le deuxième axe oppose, en allant du sud vers le nord, les enquêtés aux conceptions de la famille les plus traditionnelles mais aussi les plus étroitement associées à la religion (d'accord avec le mariage religieux, pas d'accord avec la monoparentalité ou les droits des homosexuels) aux enquêtés les plus résolument favorables aux droits des individus (pas d'accord avec le mariage pour la vie, avec la nécessité du mariage religieux ou avec la nécessité de familles comportant deux parents, et d'accord avec les droits des homosexuels, avec la possibilité pour une mère d'élever seule son enfant ou avec le divorce). Cet axe est moins corrélé au diplôme, à l'âge au premier enfant et à la position sociale saisie globalement, mais davantage au type de capital dont disposent les individus. Ainsi, on retrouve au sud certaines catégories populaires (manutentionnaires, employés de commerce), les indépendants, les policiers et militaires et les fractions des classes moyennes et supérieures les mieux dotées en capital économique ainsi que les hommes (à un plus faible degré), alors qu'au nord, les enquêtés les plus favorables aux libertés individuelles sont plus souvent issus de catégories caractérisées par l'importance relative de leur capital culturel (professions de l'information et du spectacle, instituteurs, étudiants, professions intermédiaires de la fonction publique) et un peu plus souvent des femmes.

Ainsi, les parents des classes moyennes et supérieures salariées, et parmi eux, ceux qui cumulent un haut niveau de diplôme et de revenu, expriment logiquement les opinions les plus ajustées aux stratégies de reproduction recourant le plus fortement à l'école

31. Serge Bosc, *Stratification et classes sociales. La société française en mutation*, Paris, Armand Colin, 2008.

32. Céline Bessière, « Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ? Ruptures conjugales et transmission des exploitations agri-

coles dans la lignée », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 88(3), 2008, p. 47-70.

33. Bernard Zarca, « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Économie et statistique*,

228, 1990, p. 29-40.

34. Il va de soi que d'autres variables se présentent comme des déterminants de l'âge auquel on a un enfant, comme le chômage ou l'ancienneté du couple, variables auxquelles la littérature s'est beaucoup plus consacrée

qu'à celles qui relèvent des processus de socialisation et des rapports sociaux (voir A. Régnier-Loilier, *op. cit.* et l'article avec Zoé Perron dans le présent numéro).

et une conception de la famille comme lieu de développement de l'autonomie des individus³⁵. On retrouve ici la manière légitime de « faire sa jeunesse » puis d'en venir à faire famille, celle qui est diffusée aussi bien par l'institution scolaire que par les médias de grande diffusion. Le temps des études et de la vie étudiante s'associe au culte de la réalisation individuelle de soi, sans verser dans la quête éternelle d'une certaine bohème. Le report de l'installation familiale autorise les formes d'expérimentation de cette irresponsabilité provisoire que constitue la jeunesse, sans pour autant compromettre les chances d'accéder à un diplôme et à une position sociale directement associée à lui. Plus le capital culturel joue un rôle important dans l'accès à la position sociale, plus ces dispositions combinant rationalisme et libéralisme culturel se teintent d'une opposition marquée à l'institution du mariage hétérosexuel, en particulier religieux – comme l'illustre, en allant des positions les plus à l'est aux positions les plus au nord du premier plan factoriel, le continuum des positions occupées par les cadres de la fonction publique, les professions intermédiaires du public et les professions de l'information, des arts et des spectacles.

Cet allongement de la jeunesse et cette progressivité de l'entrée dans la vie sont particulièrement visibles chez un enquêté haut fonctionnaire chargé de l'investissement à la Caisse des dépôts, interrogé dans l'enquête Génération 2011. Fils de cadres de la fonction publique, il a suivi une classe préparatoire scientifique, est entré à l'École normale supérieure, a intégré l'École des eaux et forêts, s'est intéressé à la recherche et a finalement trouvé un emploi de cadre supérieur au ministère de l'Agriculture. Plus jeune, il ne « s'imaginait pas trop avoir un enfant ». Il a vécu avec une femme pendant sept ans mais n'avait parlé que très vaguement avec celle-ci de « projet d'enfant ». C'est à la faveur de sa rencontre puis de son installation en couple avec sa compagne actuelle que ses projets familiaux se sont peu à peu précisés. Il avait alors 27 ans et, elle, 33 ans. Elle avait de son côté obtenu une maîtrise de lettres modernes puis un diplôme d'école de journalisme. À la tête d'un magazine au sein d'une grande entreprise publique, elle est ensuite entrée au ministère de l'Agriculture où elle avait pris des responsabilités de plus en plus importantes. Plus âgée que lui, elle souhaitait avoir des enfants. Elle avait eu des « relations longues » avec d'autres hommes mais qui n'avaient jamais débouché sur des projets d'installation. Après avoir rencontré son nouveau compagnon,

elle avait encore des craintes concernant la conception d'un enfant (« est-ce qu'on veut vivre ensemble vraiment ? »). Le couple a opté pour la vie commune sans mariage ni même PACS, dans un premier temps. Le désir d'enfant faisant son chemin, c'est finalement quand elle a eu 36 ans et lui 30 ans qu'ils ont eu leur premier enfant. Cette manière tâtonnante de « faire famille », associée à un désir d'accomplissement aussi bien social qu'affectif des deux membres du couple, va de pair avec une conception plutôt égalitaire des rapports hommes-femmes et un relatif partage des tâches domestiques également rendu possible par le recours à une employée à domicile³⁶.

Un antidote à la précarité

À l'opposé, au pôle ouest du premier plan factoriel, on retrouve les hommes et les femmes de classes populaires qui se déclarent les plus attachés à la stabilité familiale et à la division sexuée des rôles. L'aspiration à constituer sans tarder cet univers à soi que représente l'unité familiale, à accéder aux formes de reconnaissance et de sécurité qui lui sont liées, sont ici d'autant plus fortes que la scolarité a été courte, et parfois difficile. La préservation de l'emploi de la femme – quand elle en a un – n'est pas un impératif. La stabilisation professionnelle n'est pas nécessairement un préalable à la conception d'un enfant. On se tromperait à réduire ces comportements à une forme d'imprévoyance. Ils témoignent eux aussi d'une rationalité spécifique, issue des réappropriations des héritages familiaux et des apprentissages de la jeunesse. Et même si cette jeunesse apparaît parfois très courte, ou comme anticipée, dans ces quelques années que les familles bourgeoises dédient plus volontiers à « l'adolescence », elle n'y joue pas moins, dans bien des cas, un rôle de préparation ou de maturation préalable à la procréation.

Le cas d'un jeune père de 18 ans, fils d'un ouvrier du bâtiment et d'une ouvrière d'usine devenue mère au foyer, actuellement sans emploi, est typique de ce type de processus. Dès la fin de la quatrième, il a été contraint d'opter pour une formation précoce dans le secteur du bâtiment, dans une institution à caractère social : un « centre de découverte pour les jeunes ». À partir de 16 ans, il a alterné entre des périodes de travail en intérim dans le bâtiment et des formations prises en charge par la Mission locale d'insertion. L'un des aspects marquants de cette période de sa vie

35. François de Singly, *Les Uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003.

36. On fera bien ici la différence entre les normes exprimées en matière de partage

des tâches domestiques entre hommes et femmes et réalité des pratiques : Jean-Claude Kaufmann, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992. Le partage des tâches domestiques

reste fortement inégalitaire dans l'ensemble des milieux sociaux, malgré des formes de différenciation sociale plus ou moins marquées : voir Cécile Brousse, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps

“libre” : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et statistique*, 478-479-480, 2015, p. 119-154.

est la rivalité, particulièrement vive dans la petite ville industrielle en déclin où vivent leurs familles, entre les groupes de jeunes « français » et « immigrés ». Lui, dont le père est marocain et la mère française, dit avoir sans cesse été l'objet de provocations racistes et pris dans l'engrenage des « embrouilles » pour défendre son honneur et celui de sa famille. L'une de ces bagarres a largement dégénéré. Gravement blessé, il a subi plusieurs opérations chirurgicales.

Cet événement l'a beaucoup « fait réfléchir » et l'a rapproché de sa « copine », avec qui il avait une relation depuis le collège. Plus âgée d'un an, celle-ci vivait avec sa mère – qui est agent d'entretien à l'hôpital séparée de son ancien conjoint, ouvrier. Elle s'est orientée vers un BEP sanitaire et social. Ils ne pensaient pas encore au mariage, mais l'idée de construire une vie de famille, loin de l'arène des rivalités juvéniles, s'imposait de plus en plus à lui. À l'annonce de la grossesse, la mère de la jeune femme, chez qui ils étaient installés, s'est fâchée avec eux. Il était pour elle exclu que sa fille ait un enfant avant 20 ans, il fallait au moins qu'elle termine ses études. L'interruption volontaire de grossesse était alors à ses yeux la meilleure solution, ce que refusait le couple, qui a pris son propre appartement. Toutefois, dans ce mélange d'attachement et de conflictualité familiale qu'on a pu observer dans d'autres cas, les liens intergénérationnels se sont rapidement retissés : à la maternité, la mère était constamment présente ; deux mois plus tard, le couple n'ayant pas de voiture, ce sont leurs parents ou leurs frères et sœurs qui les emmenaient faire leurs courses. Dans l'immédiat, le jeune père ne travaillait plus. Il souhaitait « passer un peu de temps avec (son) fils » et se trouvait de moins en moins attiré par le secteur du bâtiment.

Loin des représentations institutionnelles des « grossesses précoces » comme accidents de parcours ou produits d'une ignorance condamnée par les médecins, travailleurs sociaux ou enseignants s'efforçant de moraliser les classes populaires³⁷, l'accès rapide au statut de parent prend ainsi appui sur des visions du monde actives et structurées. En dépit de la montée en puissance du modèle du report et de la programmation rationnelle des naissances dans toutes les classes sociales, une fraction des classes populaires reste fortement attachée à une conception de l'entrée dans la vie adulte où la famille constitue à la fois la principale ressource et le premier objectif de l'émancipation personnelle. Dans ces fractions les plus précaires des classes populaires, l'accès à la vie de famille

représente l'une des principales opportunités d'échapper aux contingences du monde environnant et de vivre sa vie à sa façon³⁸. De ce fait, en dépit des turbulences que la précarité induit dans le cours des histoires familiales, ou peut-être à cause d'elles, la mise en avant de la stabilité de la vie conjugale, de l'investissement dans la sphère familiale et de la complémentarité des rôles sexués apparaît comme une façon d'exprimer cet ethos singulier des fractions les plus précaires.

Constituer à son tour ce petit univers où chacun peut jouer son rôle, tenir sa place, c'est se mettre en situation de « bien se tenir ». Contre les désordres du milieu immédiat, mais aussi à distance du mode de vie de ceux qui aspirent aux standards des classes moyennes, le foyer³⁹ est le lieu d'exercice de principes de solidarité, de bienveillance et de leur possible transmission d'une génération à l'autre. Les pratiques familiales relèvent même en un sens d'une forme de résistance à la domination socioéconomique. C'est en particulier le cas, sous un angle pratique, dans les familles appartenant aux fractions les plus faiblement intégrées au salariat moderne et au mode de reproduction à composante scolaire, en particulier dans certaines familles migrantes. Mais c'est également le cas dans des familles fortement stabilisées sous un angle sociogéographique mais qui apparaissent comme condamnées à la précarité sociale et à l'instabilité familiale. L'accès aux statuts de père et de mère sans se soumettre aux normes régissant aujourd'hui le cycle de vie, sans nécessairement réunir les conditions matérielles assurant la pérennité de l'unité familiale, exprime alors la volonté paradoxale d'échapper à l'anomie.

Une « installation » programmée

Dans les luttes de classement qui opposent classes et fractions de classe, on observe en réalité toute une gradation des conceptions en matière d'installation familiale. Proches de l'origine dans le premier plan de l'Analyse des correspondances multiples spécifique, les ouvriers qualifiés de l'industrie, employés d'entreprise, employés de la fonction publique et contremaîtres se caractérisent par des points de vue intermédiaires entre ceux des fractions les plus cultivées, qui privilégient le principe de réalisation de soi, et ceux des fractions les plus précaires des classes populaires, qui expriment un souci prioritaire du lien familial.

37. Les « grossesses précoces », qui ont longtemps fait l'objet d'un discours médical relatif à de possibles risques sanitaires, sont désormais appréhendées sous la catégorie du « risque psychosocial ». Leur « prévention » entre notamment dans les fonctions

des sages-femmes de PMI. Voir Charlotte Le Van, « La grossesse à l'adolescence : un acte socialement déviant ? », *Adolescence*, 55, 2006, p. 225-234 ; Mariette Le Den, *Grossesses et maternité à l'adolescence. Socio-histoire d'un problème public*, Paris,

L'Harmattan, 2014.

38. Richard Hoggart, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970 ; Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et*

populisme en sociologie et en littérature, Gallimard/Seuil, 1989 ; O. Schwartz, *op. cit.*

39. R. Orain, *op. cit.*

Une analyse des correspondances multiples des représentations de la famille

La technique de l'Analyse des correspondances multiples spécifique a été utilisée dans le but de cartographier, à partir de l'enquête ERFI, l'espace des représentations de la famille et des propriétés sociales qui leur sont associées. On a sélectionné comme variables actives les huit variables qui se distribuaient avec les écarts les plus importants parmi les très nombreuses variables se rapportant aux opinions sur la famille dans la base de données [voir tableaux 4 et 5, p. 24-25]. Les réponses à ces huit questions sont standardisées et se distribuent chaque fois en cinq modalités (soit au total 40 modalités actives). Les huit modalités « Ne sait pas » des variables actives (qui concernaient de petits effectifs, moins de 2 %, entre 6 et 48 individus) ont été supprimées et donc ne participent pas à la construction des axes.

Dans un deuxième temps, les modalités des cinq variables sociodémographiques dont l'analyse par croisements avait montré le rôle discriminant ont été projetées avec le statut de variables supplémentaires : sexe (2 modalités), âge quinquennal au premier enfant (5), PCS du répondant (28), niveau de revenu total du ménage (9), diplôme du répondant (8), soit au total 52 modalités supplémentaires.

Seuls les deux premiers axes de l'ACM, qui représentent 8,1 % et 7,0 % de l'inertie totale, ont été retenus pour l'interprétation. Le troisième facteur ne représente en effet que 4,6 % et est principalement structuré par toutes les modalités « Ni d'accord ni pas d'accord » du côté positif et plus à la marge par certains « plutôt pas d'accord » du côté négatif, ce qui n'apporte qu'une correction marginale aux oppositions mises en évidence par les deux premiers facteurs.

**PARRAINEZ
UN ENFANT**
AIDEZ-LE À SE LIBÉRER
DE LA PAUVRETÉ

sur la **contrace**

QUESTION
Intime N°34

IRRITATIONS INTIMES : UNE FATALITÉ
SÛREMENT PAS !

“Le bon choix
de la tétine,
comment offrir la solution
la plus naturelle à bébé”

2 ans
vie.

CERVEAU & VISION

Tout savoir
sur la **contraception en T**



le
DHA

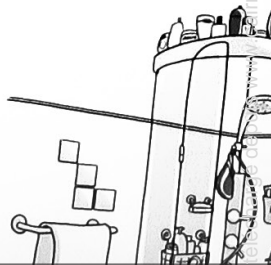
Allié du capital cérébral
et de la vision

Pourquoi et comment consommer du DHA,
un acide gras essentiel à l'organisme ?



QUESTION
Intime N°48

MAUVAISES ODE
UN MANQUE
PAS FORCÉ



Savoir
Contraception en T progestatif

Enceinte,
comment gérer
vos troubles
du transit

Mes règles
sont-elles
normales ?

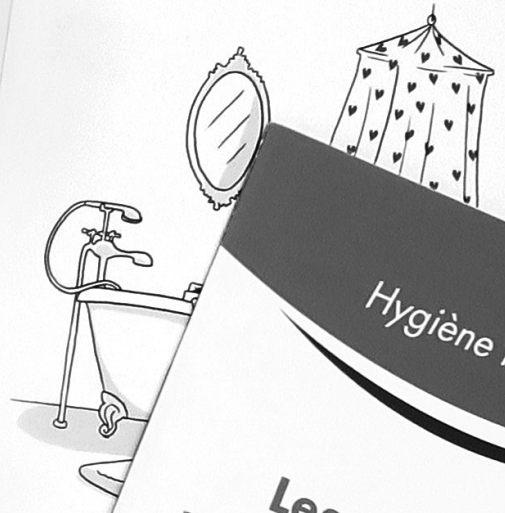


QUESTION
intime N°28

NE RIEN FAIRE
POUR PROTÉGER MA ZONE INTIME ?
PAS QUESTION !

Hygiène féminine

Les tampons,
pourquoi pas moi ?



STOP
aux idées reçues!

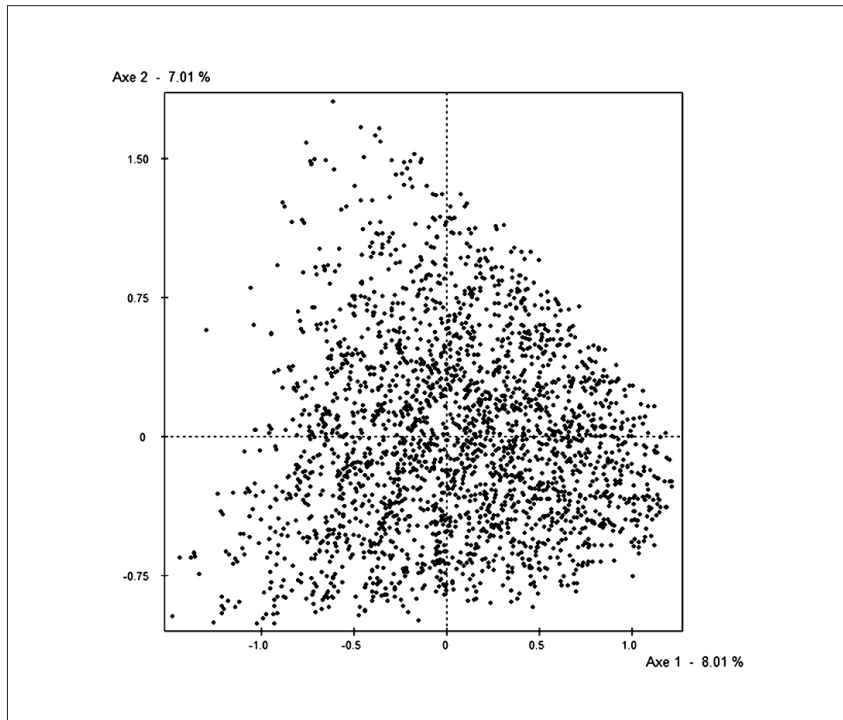
LA CONTRACEPTION EN T
(CONTRACEPTION INTRA-UTÉRINE)

LES TRoubles INTIMES :
HYGIÈNE ?
COMMENT !



Graphique 2

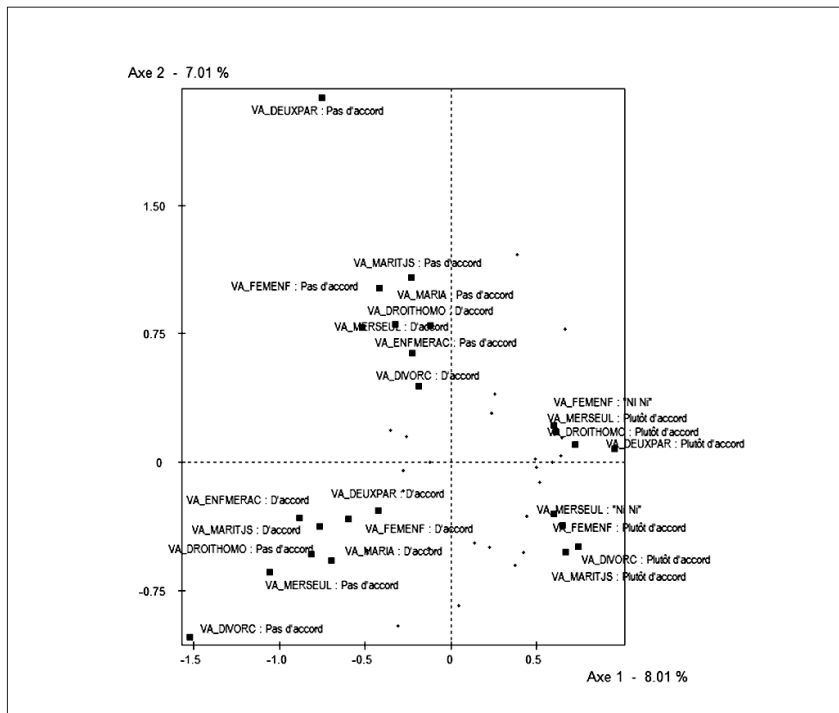
Nuage des individus de l'ACM (axes 1 et 2)



Le nuage d'individus se compose de 2 708 individus. Sa projection sur le premier plan factoriel confirme que les deux premiers axes sont fortement liés entre eux tout en attestant d'une bonne distribution des répondants dans l'espace factoriel retenu pour l'analyse.

Graphique 3

L'espace des opinions et des représentations de la famille (modalités actives dans le plan factoriel 1-2)



Graphique 4

**L'espace des propriétés sociales
(modalités illustratives dans le plan factoriel 1-2)**

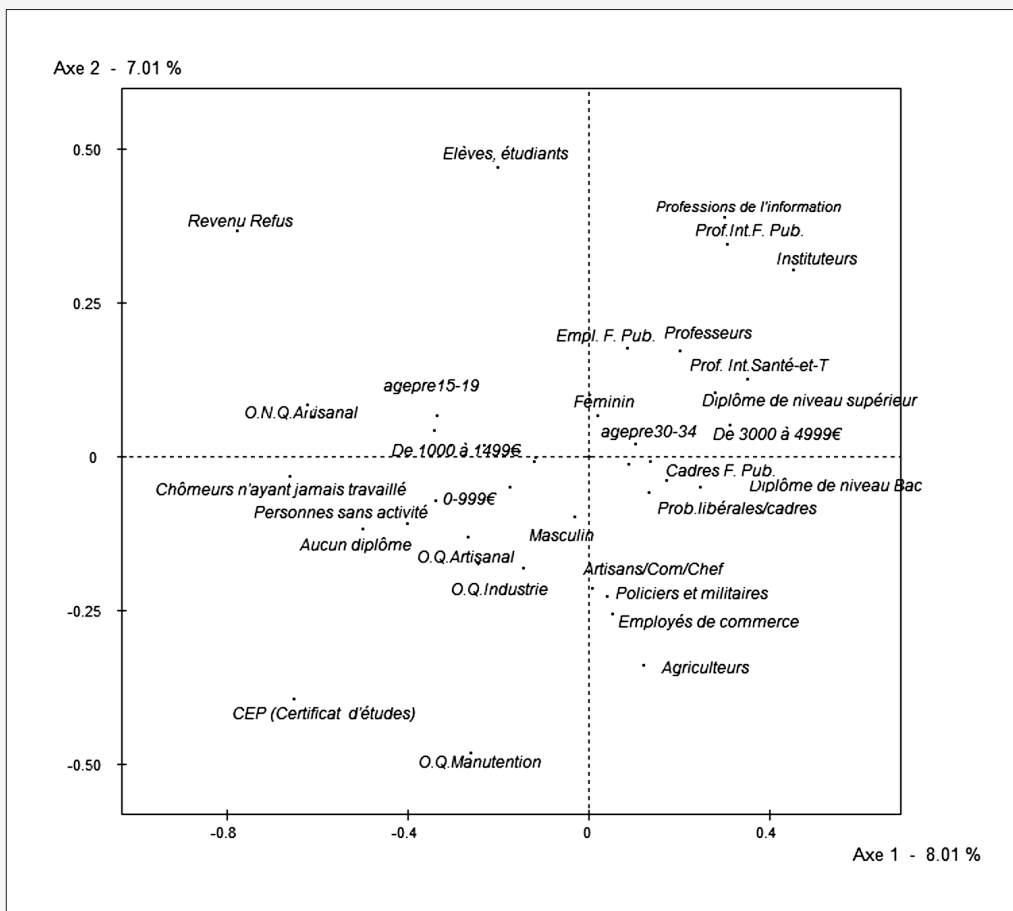


Tableau 4

Contribution des variables et des modalités actives à la variance de l'axe 1

Variables	Contribution des variables	Modalités	Contribution des modalités	
			« Ouest »	« Est »
« Le mariage est un lien pour la vie qui ne devrait jamais être rompu » [VA_MARITJS]	15,4 %	D'accord Plutôt d'accord	7,5 %	3,7 %
« Une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme » [VA_MERSEUL]	15,4 %	Pas d'accord Plutôt d'accord D'accord	6,5 % 2,6 %	3,4 %
« Pour grandir et être heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère » [VA_DEUXPARE]	14,9 %	Plutôt d'accord D'accord	4,3 %	8,7 %
« Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels » [VA_DROITHOMO]	12,9 %	Pas d'accord Plutôt d'accord	5,6 %	4 %
« Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants » [VA_FEMENF]	12,6 %	D'accord Plutôt d'accord Ni d'accord ni pas d'accord	5,2 %	3,7 % 2,7 %
« Un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille » [VA_ENFMERAC]	10,6 %	D'accord Plutôt pas d'accord	5,7 %	2,9 %
« Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants » [VA_DIVORC]	9,6 %	Pas d'accord	3,4 %	
« Il est important pour ceux qui font un mariage civil de faire également un mariage religieux » [VA_MARIA]	8,6 %	D'accord	4,6 %	
			45,4 %	34,1 %
			79,5 %	

N'ont été retenues que les modalités dont les contributions sont au moins égales à la contribution moyenne (2,5 %).

Tableau 5

Contribution des variables et des modalités retenues à la variance de l'axe 2

Variables	Contribution des variables	Modalités	Contribution des modalités	
			« Nord »	« Sud »
« Il est important pour ceux qui font un mariage civil de faire également un mariage religieux » [VA_MARIA]	14,8 %	Pas d'accord D'accord	8,9 %	3,6 %
« Le mariage est un lien pour la vie qui ne devrait jamais être rompu » [VA_MARITJS]	14,6 %	Pas d'accord	10 %	
« Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants » [VA_DIVORC]	13,9 %	D'accord Plutôt d'accord	5,2 %	2,7 %
« Pour grandir et être heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère » [VA_DEUXPARE]	13 %	Pas d'accord	6,6 %	
« Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels » [VA_DROITHOMO]	12,9 %	D'accord Pas d'accord	7,8 %	2,9 %
« Une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme » [VA_MERSEUL]	12,8 %	D'accord Pas d'accord	7 %	2,8 %
« Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants » [VA_FEMENF]	10,3 %	Pas d'accord	6,1 %	
« Un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille » [VA_ENFMERAC]	7,6 %	Pas d'accord	4,5 %	
			46,7 %	21,1 %
			67,8 %	

Nont été retenues que les modalités dont les contributions sont au moins égales à la contribution moyenne (2,5 %).

Dans l'enquête Génération 2011, on constate que les fractions les plus qualifiées des classes populaires et les petites classes moyennes⁴⁰ se distinguent par des formes spécifiques de rationalisation – au sens wébérien – du processus d'installation puis d'organisation de la vie domestique. L'activité professionnelle de la femme est le plus souvent pensée comme indispensable pour assurer un deuxième salaire. La contribution de l'homme aux tâches domestiques est quant à elle jugée nécessaire sans être totalement comparable à celle de la femme : le bon conjoint est celui qui « participe ». Les stratégies programmées d'achèvement des études, de décohabitation parentale, d'insertion professionnelle, d'accès à la propriété et de procréation, souvent consacrées par un mariage de belle envergure, trouvent ici à se déployer de la manière la plus systématique.

En milieu rural, en particulier lorsque les liens avec les univers d'origine ont été maintenus, ce moment de « l'installation » trouve à s'exprimer de façon particulièrement significative dans les rituels d'enterrement de la vie de « garçon » ou de la vie de « fille », qui marquent à la fois la fin des expériences de jeunesse et l'accès réussi à des biens matériels. Aux côtés du futur marié ou père, d'une part, de la future mariée ou mère, d'autre part, il s'agit de rassembler les amis du couple, la fratrie, les témoins du mariage, les éventuels garçons et demoiselles d'honneur et, plus marginalement, certains membres de la famille de la même génération que les « futurs ». La soirée est marquée par une consommation exceptionnelle d'alcool ou de spectacles érotiques, les épreuves imposées au futur époux ou parent, marquant symboliquement la nécessité de, désormais, « rentrer dans le rang »⁴¹. Chez certains, le rite inclut la pratique de l'enterrement du « cercueil » : une petite boîte dans laquelle ont été disposées quelques bouteilles d'alcool, des objets de jeunesse ou des photographies, enfouie par l'ensemble des participants et qui sera exhumée un an après le mariage ou à la naissance du premier enfant.

D'un côté, la perpétuation des manières de faire la fête entre amis issus des mêmes villages exprime une forme d'attachement aux pratiques populaires. De l'autre, des consommations distinctives comme la fréquentation occasionnelle d'un spectacle ou d'un restaurant « branché », signalent qu'il s'agit tout autant de prendre pied dans un univers économiquement et culturellement à distance des fractions les plus précaires des classes populaires. Entre soi, par

le jeu de la célébration de ses propriétés sexuelles aussi bien que de ses propriétés de trajectoire, il s'agit alors de marquer qu'une certaine réussite sociale autorise la possible réussite familiale.

Les dynamiques de mobilité

Aborder les manières de « faire famille » à partir des parcours permet de restituer le poids des conditions d'existence et celui des logiques qui traversent les biographies des individus. On pense ici non seulement à l'effet de la trajectoire sociale mais à la façon dont celle-ci se prolonge ou non, s'infléchit dans telle ou telle direction, dans les années qui vont de la fin des études aux premières années de l'expérience familiale. Les familles de classes moyennes constituent de ce point de vue un terrain d'observation particulièrement intéressant, l'alchimie des rencontres et des expériences partagées contribuant à la fabrication de destins croisés d'ascension et de déclassement.

Les dispositions ascétiques liées à une première ascension par l'école peuvent ainsi être réinvesties dans un projet familial de prolongation de la trajectoire visant à l'amélioration de la position sociale. C'est le cas de ce couple d'infirmière et d'ouvrier-chef-pâtissier, l'un et l'autre issus de familles d'ouvriers. Ils se sont installés ensemble précocement, conformément aux pratiques les plus courantes dans leur milieu d'origine, et ont eu leur premier enfant à 24 ans. Mais, déjà, au cours de ces premières années, la femme est passée du statut d'aide-soignante à celui d'infirmière. De son côté, l'homme travaille « dur » pour parvenir à monter sa propre pâtisserie. Ils se sont donnés l'objectif de « faire construire » et de « monter » l'entreprise avant 30 ans. La ressource familiale est largement utilisée pour la garde de l'enfant et la femme reprend son emploi dès le congé maternité terminé. « On est courageux ! », nous disent-ils en riant lors du premier entretien. Leur intérêt pour l'enquête et pour tout ce qui relève des « bonnes » pratiques de soin et d'éducation signalent une forme de socialisation anticipatrice⁴² aux normes du milieu qu'ils aspirent à rejoindre, même si leurs projets impliquent dans l'immédiat un contrôle encore plus drastique du budget et du temps familial.

Un couple de professeur et d'infirmier connaît une ascension plus forte encore, avec en ce cas, un fort report de la naissance du premier enfant et une progressivité particulièrement importante de l'entrée dans la vie. D'origines populaires et issus

40. Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclot et Yasmine Siblot, *La France des « petits moyens »*. Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, La Découverte, 2008. 41. Voir aussi : Laurence Hérault, « La cheville et le brandon. Rituels de fiançailles et de mariage dans le haut bocage vendéen », *Terrain*, 8, 1987, p. 42-51 ; Martine Segalen, « L'invention d'une nouvelle séquence rituelle de mariage », *Hermès*, 43, 2005, p. 159-168. 42. Robert K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997 [1957], p. 223.

de l'immigration portugaise, de première génération pour l'homme et deuxième génération pour la femme, ils se sont connus dans le petit village où il vivait encore alors qu'elle était en vacances avec ses parents, de retour au pays. Elle avait alors 16 ans et lui 18 ans. Ils ont d'emblée projeté de fonder une famille, ce qui, autour d'eux, laissait un peu sceptique. Lui a d'abord suivi une courte carrière de militaire, au Portugal, tandis qu'elle débutait des études de lettres, pour devenir professeur. Les aléas de ses affectations ont repoussé de quelques années leur installation, qui s'est finalement traduite par l'achat d'une maison, dans un village près de la petite ville où elle était désormais en poste. Il a entrepris une formation d'infirmier jusqu'à l'obtention du diplôme et d'un emploi à proximité de leur domicile. Un grand mariage, célébré « au pays », et la naissance peu après d'un premier enfant, à 34 et 36 ans, sont venus consacrer ce parcours familial et cette installation réussie.

À l'inverse, un couple d'ouvrier du bâtiment et d'employée de commerce actuellement au chômage est, lui, issu de catégories sociales plus élevées, cadres pour l'homme, gros commerçants originaires du sud-est asiatique pour la femme. Leur jeunesse a été marquée par une forme de bohème qui a provoqué quelques démêlés avec leurs familles. Il avait 27 ans et elle 18 lorsqu'ils se sont connus, dans une rave-party. Quatre mois plus tard, ils s'installaient ensemble, contre l'avis des parents de la jeune fille. Quelques années plus tard, pour tourner la page de ces années un peu agitées, ils sont partis habiter dans une nouvelle ville. Elle a dû abandonner son emploi de vendeuse, obtenu rapidement avec le baccalauréat et le CAP couture qui avaient clôturé ses études. Lui, titulaire d'un BEP d'aménagement de l'espace, s'est mis ardemment à la recherche de prestations d'intérim dans le bâtiment. C'est finalement à 27 et 36 ans qu'ils ont eu leur premier enfant. D'opinions « progressistes » et même plutôt contestataires, ils sont décidés à ne pas se marier.

L'analyse biographique et contextuelle permet ainsi de réassocier, d'une autre manière que l'analyse factorielle, les variables que l'analyse statistique simple tend à séparer. Elle donne la possibilité de mettre en évidence le caractère actif des continuités ou des repositionnements qui ponctuent le temps qui sépare la fin des études de l'installation familiale. Mais le mérite de l'approche statistique est aussi de faire apparaître et de hiérarchiser les principes de différenciation qui organisent l'ensemble des écarts de trajectoires et de pratiques.

Une métaphysique de l'ordre

De manière orthogonale aux variations associées à la hiérarchie sociale et au volume global des ressources économiques et culturelles, le second axe de l'ACM oppose, comme on l'a vu, une forme d'« avant-gardisme » et un familialisme bourgeois ou petit-bourgeois associé à la tradition religieuse. Le pôle nord du premier plan factoriel réunit en effet les opinions les plus favorables aux recompositions familiales, à l'égalité hommes-femmes et aux droits des homosexuels, opinions dont se rapprochent le plus souvent les professionnels de l'information, des arts et des spectacles et les fractions des classes moyennes nettement mieux dotées en capital culturel qu'en capital économique. Le pôle sud réunit au contraire les opinions les plus hostiles aux formes familiales s'éloignant du mariage hétérosexuel religieux, opinions qu'expriment davantage les indépendants, les employés de commerce, les policiers et militaires et les fractions des classes moyennes et supérieures mieux pourvues en capital économique. D'un côté, les expériences personnelles et le primat de la réalisation de soi, en rupture avec les formes les plus traditionnelles de la famille bourgeoise ; de l'autre, la réaction à l'évolution des normes sociales et la défense intransigeante de la stabilité familiale et de la complémentarité du masculin et du féminin. D'un côté, le rejet radical d'un certain ordre et la promotion des manières « naturelles » de vivre, d'aimer et de faire famille ; de l'autre, la naturalisation de la famille et la défense des principes religieux qui se sont historiquement attachés à elle. Car, ainsi qu'on l'analyse plus loin, deux espèces antagoniques de naturalisme ordinaire se donnent en définitive à voir ici, opposant une forme de néo-spinozisme libertaire à une métaphysique de l'ordre éternel des choses.

Le même type d'opposition se retrouve parmi les enquêtés de Génération 2011. Au sein des fractions parmi lesquelles on rencontre le plus souvent les dispositions les plus attachées à l'ordre familial incarné par le mariage hétérosexuel, là où l'enquête ERFI permet de distinguer le poids particulier des indépendants et secondairement celui des policiers et militaires ou des cadres du privé, l'enquête qualitative permet de s'arrêter sur le cas des familles enracinées dans la bourgeoisie de tradition⁴³, qui présentent les caractéristiques d'un véritable idéal-type. Chez les membres de ces « grandes familles » installées dans les professions médicales et juridiques, dans les grandes entreprises ou dans les secteurs traditionnels de la haute fonction publique, il ne s'agit pas de défendre les conceptions

43. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, PUF, 1997 ; Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Payot, 1998.

vulgaires de la différence des sexes – les enquêtés insistent par exemple sur le fait que les hommes pratiquent des sports ou des arts nobles et que les femmes des dernières générations ont souvent accédé à la vie professionnelle. Il ne s'agit pas davantage de conserver les formes les plus traditionnelles de l'accès à la vie de famille : l'expérimentation affective voire sexuelle des jeunes années est tolérée si elle s'inscrit dans le cercle des fréquentations habituelles de la famille et ne met pas en péril le strict ordonnancement des actes essentiels du faire famille : officialisation du couple, mariage religieux et procréation. La défense inconditionnelle de la différence naturelle entre hommes et femmes vaut reconnaissance des qualités essentielles des personnes, qualités sur lesquelles doit reposer tout l'édifice social. L'encadrement social de la reproduction biologique a pour finalité de maximiser les chances de réalisation d'une union stable et de prolongation de la lignée.

L'analyse de ce type de dispositions peut être approfondie à partir du cas d'un couple de cadres supérieurs dans le secteur bancaire issu de lignées de médecins, officiers ministériels et cadres de l'industrie ou de la finance. L'un comme l'autre ont suivi un parcours direct et rapide de la fin des études à l'installation familiale. Lui a tout d'abord « décroché » un diplôme d'économie dans une université privée puis un master de finance d'une école supérieure de commerce de Paris. Après quelques mois de recherche d'emploi, il a trouvé un poste d'analyste financier dans une grande banque privée de tradition familiale. Sa femme a obtenu une licence de droit et d'anglais puis une maîtrise de communication qui a lui a permis d'être recrutée par une grande entreprise de monétique, en tant que chargée de la communication. C'est vers la fin de leur période étudiante qu'ils se sont rencontrés, alors qu'elle avait 22 ans et lui 23. Les familles avaient beaucoup de points communs, aussi bien sous l'angle de leurs positions sociales que de leurs engagements dans l'église catholique. Leur insertion professionnelle étant réalisée, ils ont pu se marier quelques années plus tard et ont eu leur premier enfant assez tôt compte tenu de leur niveau d'études, à 29 et 30 ans.

Leurs propos en entretien font une large place aux notions d'efficacité et de dynamisme économique. Leur rapport à l'institution scolaire est plus ambivalent. Jugée souvent injuste dans ses verdicts et excessivement bureaucratifiée – surtout l'école publique –, elle reste néanmoins indispensable pour accéder aux postes de responsabilité. La famille doit de son côté demeurer un espace préservé, comme lieu de l'épanouissement de la vie affective et des solidarités à base personnelle, y compris entre générations. Elle n'est pas pour autant exempte de préoccupations proches de celles exprimées

pour la vie économique. Le recrutement des employés à domicile fait l'objet d'une attention particulière et l'organisation de la vie domestique – très largement gérée par la femme – bénéficie des savoir-faire acquis en entreprise. L'éducation des enfants repose elle aussi sur cette forme singulière de combinaison entre le respect du caractère « naturel » de la vie familiale et la prise en compte des impératifs économiques et sociaux. Elle doit révéler à chacun ce qu'il est en lui-même, que ce soit par son sexe biologique ou par son « potentiel » spécifique. Mais elle doit aussi se consacrer à l'inculcation, dès le plus jeune âge, des règles fondamentales de la vie sociale – en particulier le respect dû aux grandes personnes. Elle doit stimuler au plus tôt les capacités cognitives de l'enfant pour lui donner à terme la possibilité d'accéder aux fonctions de responsabilités.

Un « naturel » à transmettre

À l'opposé de l'espace social, l'hostilité aux principes de la famille bourgeoise traditionnelle se rencontre le plus souvent dans certaines fractions du pôle cultivé des classes moyennes, parfois proches du précaire culturel et qui s'efforcent de transposer dans l'entreprise familiale un mode de vie artiste. Le principe d'expérimentation de soi qui, au pôle cultivé des classes dominantes, était associé à une vision stratégique de la reproduction sociale, trouve ici une forme d'expression radicale. Contre toute idée de planification des investissements sociaux et de programmation des étapes de la vie, il s'agit d'abord de trouver son style – ou mieux d'aller à la conquête de sa vraie « nature » –, de multiplier les rencontres, de construire des relations affectives « authentiques », de composer des cercles affinitaires dessinant les contours d'une famille d'élection. Si l'on peut en définitive en venir à « poser les valises », au terme d'un parcours plus ou moins long, ce doit être pour faire prospérer et transmettre ce que cette quête initiatique aura permis d'établir, de révéler.

L'un des couples enquêtés, tout juste installé à la campagne après des parcours ponctués de multiples expériences, est exemplaire de ce mode d'accès au statut de parent. Son père à lui était ouvrier dans l'industrie automobile, sa mère était aide médico-psychologique, l'un et l'autre engagés au Parti communiste. Très jeune, il est entré dans une résistance à l'institution scolaire, a « été orienté » vers le technique et a interrompu sa scolarité en terminale. Il est également entré en conflit avec ses parents. Il a alors enchaîné des emplois en usine, en intérim le plus souvent, ou dans l'animation. Cherchant à se réorienter vers un métier plus social, il a repris ses études et a obtenu un diplôme d'aide médico-psychologique.

Cette formation lui a permis de trouver un contrat à durée déterminée en Maison d'accueil spécialisée. Toutefois sa fréquentation du milieu punk, les rencontres personnelles et expériences transgressives que cette fréquentation a permises et encouragées, sa participation occasionnelle à des initiatives politico-artistiques constituaient sa carrière principale. Certes, il exerçait, dans le médico-social, une part de sa vocation pour le « social » et « l'humain ». Mais il résistait aussi à une forme d'aliénation dans l'emploi, à la fois par son engagement syndical et en travaillant seulement ce qu'il fallait pour s'assurer le minimum vital.

Sa « copine » a suivi un parcours sensiblement différent mais au moins autant marqué par la recherche d'une forme « d'authenticité ». Fille d'une directrice de magasin et d'un agriculteur, elle s'est davantage engagée dans les études, en particulier à l'université où elle a brillamment réussi des études de sociologie jusqu'à l'obtention d'un master professionnel. Elle a dans la foulée trouvé un emploi de chargée d'études, sur un contrat à durée indéterminée. Par rapport à ses parents, sa trajectoire est marquée par un déplacement du pôle économique au pôle culturel des classes moyennes et supérieures. Mais sa vie personnelle a alors basculé. La relation de couple qu'elle entretenait depuis l'âge de 13 ans – et dont elle commençait à penser qu'elle déboucherait prochainement sur un enfant – s'est achevée douloureusement par une fausse couche, à 24 ans. Sa rencontre avec son ami actuel a été le départ d'une forme de renaissance. Convertie à la contre-culture, elle a fait ses propres expériences dans le secteur médico-social et a transposé dans son nouveau mode de vie sa volonté de vivre en harmonie avec ses passions.

Dès leur rencontre, ils ont décidé de « laisser faire la nature ». C'est un peu plus de deux ans plus tard que, se faisant examiner pour une « grosse fatigue », elle a découvert qu'elle était de nouveau enceinte. Ce premier enfant est ainsi arrivé relativement tôt, à 26 ans pour elle et 29 ans pour lui. Leur mode de vie ne s'en est trouvé que partiellement remis en cause. Bien au contraire, il leur importait de montrer qu'eux aussi, avec leur rapport particulier à l'existence, pouvaient avoir un enfant. Lui s'est davantage investi dans le médico-social puis s'est réorienté vers une activité d'intermittent ; elle s'est consacrée pleinement à l'attente puis aux premiers soins du bébé, avant de reprendre un emploi « dans le social ».

L'approche relationnelle des différentes manières de devenir parents permet de replacer dans le contexte de leur production toute une série de représentations et de pratiques apparemment soumises à des ressorts trop intimes pour être sociologisés. Elle donne à comprendre que la diversité des modes d'accès au statut de parents ne prend sens que lorsqu'on les replace dans les processus d'entrée dans la vie et dans l'économie des manières de faire famille. Les différents styles et les différents points de vue ainsi mis au jour trouvent leurs origines dans les rapports socialement différenciés que les individus entretiennent avec leur propre existence et avec la possibilité de la voir se prolonger par leur descendance. Les oppositions les plus vives, fondées sur des rapports antagoniques à un certain ordre social, sous-tendent cette distribution des manières d'avoir un enfant. C'est au travers de ces oppositions que « l'heureux événement » se présente ordinairement comme le lieu d'un vaste consensus social et que la procréation conserve son statut de comportement quasi-universel.